

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

N° 1889 /HUIS.- TRANSMIS en retour à Monsieur le
Greffier du Tribunal d'USUMBURA, l'original d'une sommation
au nom de SULEMAN BIN ALI, dument remplie et signée.-

Ruhengeri, le 14 AOUT 1952.-
L' HUISSIER, D. NE VEJANS, -



/J. ALF. LUM./=

TERRITOIRE
DU
RUANDA-URUNDI

USUMBURA, le 4 ACUT 1952

Greffes du Tribunal de USUMBURA

N° 2465/D.4

Annexes:

OBJET :

Sommation

D.&H. ISRAEL c/SULFMAN BIN ALI

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous faire tenir, sous ce pli, en original et copie, un exploit de sommation que je vous prie de bien vouloir signifier au sieur SULFMAN BIN ALI commerçant à RUHNGERI.

Sitôt signification faite, vous voudrez bien me retourner l'original dûment rempli, date et signé

Le coût l'exploit n'est pas à percevoir, sauf en cas de payement du principal.

A Monsieur l'Huissier
de et à
RUHNGERI

Le Greffier, adj.,
M. MEEUWES.-